



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le journal du Conseil Régional des Personnes Accueillies/accompagnées

ANNEE 2018

PRÉSENTATION DE LA PARTICIPATION ET DU CRPA

Le décret du 26 octobre 2016 relatif aux instances de concertation permet d'assurer la participation des personnes prises en charge par le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. Ce décret définit les missions, la composition et les modalités de fonctionnement du conseil national des personnes accueillies ou accompagnées (CNPA) et ses déclinaisons régionales, les conseils régionaux des personnes accueillies ou accompagnées.

Le CNPA se réunit 8 fois par an à Paris, avec près de 100 personnes à chaque fois. Le CRPA en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est une participation autour de 50 personnes avec 4 réunions plénières ouvertes à tous et préparées par un Copil. Les plénières sont organisées dans différentes villes de la Région (Valence, Grenoble, Villefranche...)

Les représentants du CRPA, les délégués, participent au CRHH, au SIAO, à des projets de recherche, au collectif SOIF...

Les intérêts de la participation au CRPA pour la personne accueillie sont multiples :

- La mobilisation de compétences concrètes : prise de parole publique, capacité d'écoute...
- La valorisation de la personne accueillie : de son parcours (savoirs expérientiels), de ses compétences, de sa faculté de réflexion, de sa capacité à transmettre un savoir
- Le développement du pouvoir d'agir de la personne accueillie qui a un rôle à prendre dans les choix qui la concernent. Le CRPA place les personnes accueillies dans une participation active, qui peut s'étendre à tous les champs de la vie

L'intérêt de participer CRPA est également collectif :

- Une instance pour construire une parole collective, que l'on appelle démocratie participative.
- Une formation politique qui prend sa source dans les valeurs de l'éducation populaire. Le CRPA est le lieu de création d'une intelligence collective des personnes accueillies. C'est aussi un lieu d'échange d'informations entre les différents territoires de la région, c'est surtout un lieu de transmission d'idées, d'informations et d'intérêt pour les politiques publiques qui nous concernent
- Une démarche dynamique, les projets qui bougent les lignes commencent par quelque chose de participatif. Le CRPA est force de proposition dans les différentes instances auxquelles les délégués participent

La représentation de ses pairs c'est se former aux modèles et politiques de droit commun et montrer que les personnes accompagnées sont des acteurs experts de leur situation et pas des assistés bénéficiant de l'aide publique.

RÔLES DES DELEGUES CRPA



Le délégué est le représentant des personnes accueillies et accompagnées

Il prépare les réunions du CRPA pendant le COPIL

Il prend des notes lors des réunions et fait des compte-rendu

Il représente le CRPA quand il est invité à participer ou s'exprimer dans des instances de construction des politiques publiques

Il prépare et anime des réunions

Il accueille les participants, il présente le CRPA et répond aux questions des nouveaux membres

Il forme les nouveaux délégués et peut apporter son expérience et ses connaissances même quand son mandat se termine

CRPA SUR LE THEME :
L'ACCUEIL DES ETRANGERS SUR LE SOL FRANÇAIS
(étrangers sans abri et réfugiés)
Jeudi 15 mars 2018 à Villefranche sur Saône (69)



5 ateliers de travail étaient proposés autour de 5 axes :
La barrière de la langue - L'accueil/l'hospitalité - Le cadre juridique
L'accès à la liberté - L'humanité

Extraits des retours des participants :

L'humanité

« Il faut être humain envers son prochain avant tout. Respecter l'autre c'est avant tout se respecter soi-même, faire preuve d'empathie envers et contre tout. Aider les gens dans la souffrance, prodiguer des soins, former les personnes, les initier, les informer, les inviter à la connaissance de la société. La tolérance est mère de sagesse. »

La barrière de la langue

« Service public de l'interprétariat : grâce au travail pair, ce service serait sollicité par les organismes sociaux pour permette aux étrangers de s'exprimer autour de leur situation, leur besoin, leur problématique auprès des travailleurs sociaux. »

L'accueil, l'hospitalité

« Multiplier les lieux d'apprentissage de la langue française et améliorer l'intégration culturelle. Favoriser les activités avec une population mixée. Continuité de l'accompagnement d'urgence sans rupture. »

Le cadre juridique

« Un cadre juridique de plus en plus dur ces dernières années. Des inégalités séparant les citoyens en « degrés différents », ce qui vient freiner l'appartenance à une identité nationale et divise la société. »

L'accès à la liberté


« Vivre la liberté », sous toutes ses formes : entrer quelque part, accéder aux soins, à l'éducation, aller à l'école, parler, aimer, respecter les droits et les devoirs. »

CRPA SUR LE THEME : L'ACCES AUX SOINS ET A LA SANTE

Jeudi 11 octobre 2018 à Valence (26)



Les participants ont travaillé en petits groupes, ils ont notamment choisi de proposer une affiche pour sensibiliser sur les questions d'accès à la santé et aux soins







Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'accès aux soins et à la santé

UN DROIT POUR TOUS !

Mais nous constatons que cela n'est pas si simple...

-  Un manque de médecins généralistes
-  Un défaut d'informations pour les personnes isolées
-  Un réseau de santé inégal selon le lieu d'habitation
-  Des difficultés de mobilité pour accéder aux soins
-  Un coût élevé des prestations

Le Conseil régional des personnes accueillies/accompagnées contribue à la lutte contre les exclusions, défend les droits des publics fragiles et travaille à l'élaboration de propositions pour réduire les inégalités. Pour porter la parole des précaires et contribuer à l'élaboration des politiques publiques, rejoignez le CRPA Auvergne-Rhône-Alpes



Le 27 septembre 2018, des délégués du CRPA ont rencontré cette association qui vise à faciliter le lien entre riverains et sans abris.

➤ Présentation des outils d'Entourage

- Le réseau social

Entourage a créé un réseau social de solidarité, en application mobile et pour ordinateur. Elle peut servir à poster un message d'invitation pour prendre un café, un post pour dire qu'une personne recherche des chaussures, du matériel, ou qu'on recherche une association permettant de faire ci ou ça... Un travailleur social modère les messages en fonction d'une charte éthique pour éviter les abus. A Lyon, 500 collaborateurs actifs sont venus sur le réseau proposer des actions.

- Le livret « simple comme bonjour »

Entourage a créé un livret à destination des riverains/passants/personnes ayant un toit fixe, en trois parties. La première partie vise à déconstruire les préjugés, comprendre pourquoi c'est plus difficile que l'on croit de trouver un travail quand on est à la rue, par exemple. La deuxième partie est « et si on changeait de regard » et explique le rôle que peuvent avoir les riverains. La troisième partie explique comment faire, donne des outils, des clefs, des idées de sujet de conversation. Par exemple, demander de l'aide à la personne (l'heure, son chemin), pour qu'elle puisse se dire qu'elle a aidé quelqu'un dans sa journée, plutôt que toujours l'inverse.

- Les soirées jeux

Tous les premiers mercredis du mois, Entourage organise des soirées jeux avec des personnes avec ou sans abri, en collaboration avec le Foyer Notre Dame des Sans Abris, au Flanneur, 56 rue Sébastien Gryphe, de 19h30 à 22h. Plusieurs membres du CRPA ont participé à la soirée jeux organisée mercredi 3 octobre à Lyon. L'idée des délégués seraient d'identifier des lieux susceptibles d'accueillir des soirées de même genre dans d'autres départements dans lesquels n'ai pas implanté.

➤ Entourage et le CRPA

La communication d'Entourage concerne surtout les riverains. Or c'est quand les personnes sans abri demandent de l'aide que les riverains se mobilisent le plus. Entourage souhaite développer sa communication envers les publics sans domicile fixe par le biais des associations du secteur ; le CRPA peut aussi exercer ce rôle. Toutes les personnes autour de la table s'accordent sur ce point.

➤ Les projets communs

Marine Cadène d'Entourage peut organiser une formation du CRPA sur l'utilisation des applications du réseau solidaire Entourage et donner des flyers pour en parler dans les associations.

Plus d'infos sur : <https://www.entourage.social/>
<https://www.facebook.com/EntourageReseauCivique/>

Eléments de contexte

Comme chaque année pendant l'hiver, des milliers de personnes sans abri, isolées ou en famille, sont en danger, faute d'hébergement disponible.

Au-delà des mesures déployées durant la période hivernale (plan grand froid), il semble urgent de demander un effort national et pluriannuel de création de places pérennes d'hébergement, notamment pour les familles, afin de les sortir de la rue. Pour garantir un accès durable au logement, il est nécessaire de créer des logements très sociaux réellement accessibles aux ménages les plus précaires et de mettre en place les modalités d'accompagnement de ces personnes dans le logement.

Le CRPA s'inscrit dans ce contexte et souhaite rappeler la situation précaire dans laquelle se trouvent des milliers de personnes :

« Il faut que les communes ainsi que les Préfets et le gouvernement donnent plus de moyens pour la lutte contre la précarité et l'exclusion car il y a de plus en plus de gens à la rue.

Chaque année, les moyens mis à disposition par l'Etat sont limités et insuffisants, alors que dans le même temps, on constate les efforts déployés par le secteur associatif, notamment via les centres d'hébergement d'urgence et les centres d'hébergement et de réinsertion sociale qui accueillent et accompagnent les publics en précarité.

Un vrai plan doit voir le jour, afin de permettre l'accès à un hébergement ou logement toute l'année car la pauvreté et la précarité sont présentes toute l'année, pas seulement en hiver. »

***Le plan grand froid doit être pérenne. L'indifférence Tue.
Ne laissons plus personne dormir dans la rue***

GLOSSAIRE...comprendre les sigles

CHAL : Commission pour l'hébergement et l'accès au logement

CNPA/CRPA : Conseil national/régional des personnes accueillies/accompagnées

CRHH : Comité régional hébergement et habitat

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

CONTACTS

Gaëlle Fructus, animatrice régionale

gfructus@armedusalut.fr



CRPA Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.facebook.com/crpa.auvergnerhonealpes.5>